

Grâces



fête de la musique
ambiance festive



Twirling
championnes de France



Trois jours de fête au bourg



Bulletin Municipal . Septembre 2014 . n°47
Édité par la mairie de Grâces

Bibliothèque Heures d'ouverture

Mardi : 16 h - 18h30
Mercredi : 11 h - 12 h et 14 h - 15 h
Vendredi : 16 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h
02.96.47.90.18



*Sylviane Le Roy,
Animatrice de la bibliothèque*

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Les Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.
Le Mercredi de 8h30 à 12h15.
Le Vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h25.
Le Samedi de 9h à 12h, sauf pendant l'été et les vacances scolaires.

Contact mairie : 02 96 40 21 21

Les écoles

Collège Albert Camus :
02 96 21 02 26 et 02 96 21 98 99

école Maternelle :
2, place André Bardoux
22200 GRÂCES
Tel : 02.96.44.18.78
maternelle.graces@orange.fr

école élémentaire :
26, rue de l'église
22200 GRÂCES
Tel : 02.96.21.00.41

Chenil service

Tarifs TTC au 1er janvier 2013
- Forfait fourrière : 85 €
- Tatouage ou dermatographie : 55.50 €
- Identification puce électronique : 65 €
- Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) pour animal mordeur ou griffeur : 78 €
- Vaccin rage + passeport : 41 €
Contact : la mairie au 02 96 40 21 21
*Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers,
Ces frais seront à la charge
du propriétaire.*

Sommaire

Page 3 : le mot du maire
Pages 4 à 15 : le conseil municipal
Pages 16 et 17 : Guingamp Communauté
Pages 18 à 27 : informations mairie
Pages 28 et 29 : vie communale
Pages 30 à 40 : la vie associative

POMPIERS : 18
Depuis un portable,
composez le 112

POLICE : 17 ou
02.96.74.10.17
(Châtelaudren)

Dentiste de garde le
dimanche matin de 9 h
à 12 h
Appeler la gendarmerie
qui vous donnera le
numéro de téléphone
du dentiste de garde.

CENTRE ANTI
-POISONS
02.99.59.22.22

SAMU – Médecin de
garde : 15

Publication

MAIRIE DE GRÂCES
4 PLACE ANDRÉ BARDOUX
22200 GRACES
TÉL. 02 96 40 21 21
EMAIL : accueil.mairie.de.graces@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Yannick Le Goff

Secrétariat de Rédaction :
Nolwenn Briand

Impression :
Reprocopy
Venelle de la Caserne
22 200 Guingamp

Tirage : 1300



Le mot du maire

Chères grâcieuses, Chers grâcieux,

Le soir du 23 mars vous nous avez choisis pour diriger la nouvelle municipalité. «UNE NOUVELLE EQUIPE POUR GRACES » vous en remercie vivement. Nous nous sommes mis au travail tout de suite pour continuer à faire de notre commune un endroit agréable à vivre, où l'on se sente en sécurité, et, où il fait bon se rencontrer. Dès le premier jour nous avons engagé une réflexion sur les dossiers en cours.

Les comptes administratifs 2013 ont été entérinés et le budget 2014 voté :

La commune est saine financièrement, mais les marges de manœuvre sont quand même restreintes, d'autant plus que la fibre optique et les TAPS (temps d'activités périscolaires) vont impacter les budgets ces prochaines années.

Les rythmes scolaires (TAPS) sont en place dès cette rentrée :

Nous avons rencontré les directrices, professeurs des écoles, parents, personnels des écoles et associations pour la mise en application de cette réforme.

Classe nouvelle et classe bilingue :

Après avoir constitué un dossier pour obtenir une nouvelle classe en maternelle, un demi poste nous a été accordé.

L'ouverture d'une classe bilingue à la rentrée 2015 a reçu l'aval de la directrice académique. Nous vous invitons à venir vous informer à la réunion publique du mardi 7 octobre.

Patrimoine et culture :

La charte YA D'AR BREZHONEG a été signée par Mme Lena LOUARN, la vice-présidente régionale en charge de la langue bretonne, et moi-même.

Travaux, urbanisme, bâtiments et environnement :

Des dossiers importants pour l'avenir de la commune : tels que La voirie, l'entretien des bâtiments communaux et le dossier du PLU sont en cours.

Centre aéré :

Nous avons ouvert le centre aéré jusqu'au 14 août. Les retours ont été satisfaisants, et nous confortent dans notre ambition de vous servir au mieux et à tout moment.

Animation :

Comme vous avez pu le remarquer, il y a eu 3 jours de fête à Grâces les 15, 16 et 17 août avec un marché artisanal, des concours de boules et animations folkloriques.

Nous souhaitons renouveler chaque année ces bons moments de convivialité.

Il nous faut remettre en route le comité des fêtes, toutes vos propositions seront accueillies avec attention.

Nous avons dit, pendant la campagne électorale que nous reviendrons vous voir.

Nous avons entrepris nos visites cet été et nous envisageons de les poursuivre et de recueillir les demandes de la population d'ici la fin de l'année.

Nous avons des projets et nous les mettrons en œuvre en concertation avec vous.

Le maire, Yannick Le Goff

La nouvelle équipe municipale



Yannick Le Goff,
Maire, délégué communautaire



Michel Lasbleiz,
1^{er} adjoint : Finances,
affaires générales en
l'absence du maire,
Délégué communautaire



Nolwenn Briand,
2^{ème} adjointe: Jeunesse,
communication et animation
culturelle,
Vice-présidente communautaire



Jean Hubert,
3^{ème} adjoint : Travaux urba-
nisme, bâtiments communaux
et développement durable



Eliane Daniel,
4^{ème} adjointe : Personnel et
développement économique



Alain Lachiver,
5^{ème} adjoint
Affaires scolaires et
périscolaires



Victoria Girondeau,
Conseillère déléguée
à l'animation et au
centre de loisirs



Jean-Yves Péru,
Conseiller délégué
à la voirie et aux relations
avec la population



Daniel Le Guen,
Conseiller délégué à la
culture et au patrimoine



Patrick Crassin,
Conseiller délégué
aux sports et aux associations

Les permanences des adjoints

Yannick Le Goff : le lundi de 15 h à 17 h, le jeudi de 9 h à 12 h

Michel Lasbleiz : le mardi de 10 h à 12 h

Nolwenn Briand : le samedi de 10 h à 12 h.

Jean Hubert : le vendredi de 14 h à 16h30.

Eliane Daniel : les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h

Alain Lachiver : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h



*Brigitte Barrachin
conseillère municipale*



*Marie-Angèle Commault
conseillère municipale*



*Christian Le Coz
conseiller municipal*



*Patricia Mouret
conseillère municipale*

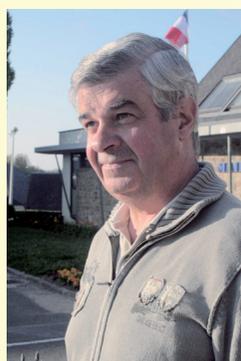
Les conseillers municipaux

- Madame Brigitte BARRACHIN
- Madame Marie-Angèle COMMAULT
- Monsieur Christian LE COZ
- Madame Patricia MOURET
- Madame Sylvie SALIOU

- Monsieur Jean-Pierre BOLLOCH
- Madame Isabelle CORRE
- Madame Monique GUILLOU
- Madame Martine SABLÉ



*Sylvie Saliou
conseillère municipale*



*Jean Pierre Bolloch
conseiller municipal*



*Monique Guillou
conseillère municipale*



*Isabelle Corre
conseillère municipale*



*Martine Sablé
conseillère municipale*

Délégations communales et intercommunales

Les conseillers municipaux, en plus de leur travail au sein de la municipalité, font partie de différentes délégations, syndicat, organismes et établissements publics.

Délégations extérieures

Délégations	titulaire	suppléant
Conseil d'administration collège Albert Camus	Alain Lachiver	Eliane Daniel
Syndicat Départemental d'Energie	Jean Hubert	Alain Lachiver
Comité de service aux personnes	Eliane Daniel	
Association Cantonale de Découverte des Activités Sportives et Culturelles	Patrick Crassin	Christian Le Coz
Comité local pour le logement	Nolwenn Briand	Michel Lasbleiz
Foyer des jeunes travailleurs	Yannick Le Goff	Michel Lasbleiz
Comité National d'Action Sociale	Eliane Daniel	
Correspondant défense	Jean-Yves Péru	
Charte communale pour la gestion durable de l'eau	Yannick Le Goff	
Centre d'aide alimentaire	Patricia Mouret	Monique Guillou
Association Camellia	Brigitte Barrachin	Marie-Angèle Commault
Commission d'évaluation des charges de Guingamp Communauté	Michel Lasbleiz	Isabelle Corre
Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable		Martine Sablé
Syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat	Yannick Le Goff	Jean-Yves Péru
Syndicat mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets	Alain Lachiver	Nolwenn Briand
Syndicat mixte du Roudourou	Nolwenn Briand	
Pays de Guingamp	Daniel Le Guen	
Lycée Pavie		Martine Sablé
Mission locale		Nolwenn Briand
Office du tourisme	Daniel Le Guen	Isabelle Corre
Pays touristique des terres d'armor	Eliane Daniel	





Délégations intercommunales

commission présidée par	titulaire	suppléant
Commission développement économique Christian Picaud	Brigitte Barrachin	Eliane Daniel
Commission infrastructure Nolwenn Briand	Marie-Angèle Commault	Yannick Le Goff
Commission des finances et personnel Patrick Vincent	Michel Lasbleiz	Isabelle Corre
Commission aménagement de l'espace Yannick Kergolot	Jean-Yves Péru	Jean Hubert
Commission culture Guilda Guillemin	Daniel Le Guen	Nolwenn Briand
Commission eau et assainissement Rémy Guillou	Yannick Le Goff	Victoria Girondeau
Commission habitat Philippe Le Goff	Patricia Mouret	Sylvie Saliou
Commission jeunesse Yannick Echevest	Victoria Girondeau	Alain Lachiver
Commission transports Marie-France Auffret	Patrick Crassin	Christian Le Coz
Délégation du service public de l'eau Rémy Guillou	Yannick Le Goff	Michel Lasbleiz
Délégation de l'assainissement Rémy Guillou	Isabelle Corre	Yannick Le Goff
Commission d'appel d'offres Bernard Hamon	Michel Lasbleiz	Nolwenn Briand
Commission accessibilité Yannick Kergolot	Yannick Le Goff	Brigitte Barrachin
Commission d'évaluation des charges Patrick Vincent	Michel Lasbleiz	Isabelle Corre

Le service administratif à la mairie



*Nathalie Réaudin,
secrétaire générale.*



*Céline Le Bris,
chargée de la comptabilité
et de l'urbanisme.*



*Christelle Nicolas,
chargée de l'accueil
et du secrétariat.*

Commission Communale Des Impôts Directs

Conseil municipal du 3 juin 2014

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que la commune doit proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques 28 noms de personnes domiciliées sur la commune (14 titulaires et 14 suppléants) et 4 noms de personnes domiciliées hors de la commune (2 titulaires, 2 suppléants) afin de composer la commission communale des impôts directs. Les services fiscaux choisiront ensuite, parmi ces personnes, huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

Cette commission donne, entre autres, un avis sur le loyer de référence qui sert de base au calcul de la taxe d'habitation.

Les personnes retenues sont :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
<i>Bouedec Alain</i>	<i>Le Magoarou Jean</i>
<i>Fercoq Sylvie</i>	<i>Daniel Edith</i>
<i>Urvoy Pierrick</i>	<i>Doujet Pascal</i>
<i>Tartivel Jean</i>	<i>Girondeau Sylvain</i>
<i>Belegaud Philippe</i>	<i>Lasbleiz Michel</i>
<i>Le Goff Martine</i>	<i>Crassin Patrick</i>
<i>Le Guen Marie-Paule</i>	<i>Daniel Eliane</i>
<i>Bonjour Marthe</i>	<i>Nicolas Arlette</i>

Participation salaire animateur Grâces culture et multimédia

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que par convention en date du 12 mars 2007 passée entre le Conseil Général, la Mairie de Grâces et l'association Grâces Culture et Multimédia, il est prévu que la Mairie participe, pour un tiers, au salaire de l'animateur informatique de l'association.

Pour l'année 2014, cette participation s'élève à la somme de 5 600.80 €.

Finances publiques

A l'heure du budget qui vient d'être voté, il est bon de savoir qui décide, applique et règle les problèmes financiers de la commune.

Il faut distinguer le rôle de L'ORDONNATEUR et du COMPTABLE PUBLIC.

L'ORDONNATEUR est élu, c'est le conseil municipal.

Il a le pouvoir d'engager les dépenses, d'émettre des titres de recettes.

Il n'a pas la compétence pour manier les fonds publics, par contre il prescrit l'exécution des dépenses et des recettes.

Il constate une dépense, vérifie son montant, et émet un mandat et l'ordre de payer la dette.

Il détermine le montant des recettes, applique les tarifs fixés par délibération et émet les titres de recettes.

LE COMPTABLE PUBLIC est un agent de l'état, c'est la Trésorerie.

Il est chargé de la tenue de la comptabilité, du paiement des dettes, du recouvrement des recettes, du maniement des fonds publics, et de la conservation des pièces justificatives.

Il vérifie pour cela la qualité de l'ordonnateur, l'exactitude de l'imputation la disponibilité des crédits, la validité de la dette. Il assure d'autre part la mise en recouvrement des créances.

Le comptable public a également un rôle de conseil (facultatif) lors de l'élaboration du budget, d'analyses financières, de gestion de la dette.

L'objectif de l'ordonnateur et du comptable public est de satisfaire au mieux les besoins de la collectivité, de rapprocher leurs compétences pour rendre le plus efficace possible la gestion des finances locales.



TOUBOULIC MATERIEL AGRICOLE

Tracteurs à partir de 23ch,
renseignez-vous en concession www.touboulis.fr

22200 GRÂCES - GUINGAMP
ZI de Grâces - 02 96 40 65 70



ARGOAT CUISINES Agencement
cuisines et bains

15, rue de Porsmin, ZI de Grâces, 22 200 Grâces.
Tél : 02 96 40 01 61



LOCARMOR
LOCATIONS

Location - Vente - Réparation
Matériels BTP & Industrie
Pour Professionnels et Particuliers

Agence de **GUINGAMP**
ZI de Grâces - 22200 GRACES
Tel : 02 96 44 22 22 Fax : 02 96 43 76 38
Mail : guingamp@locarmor.com



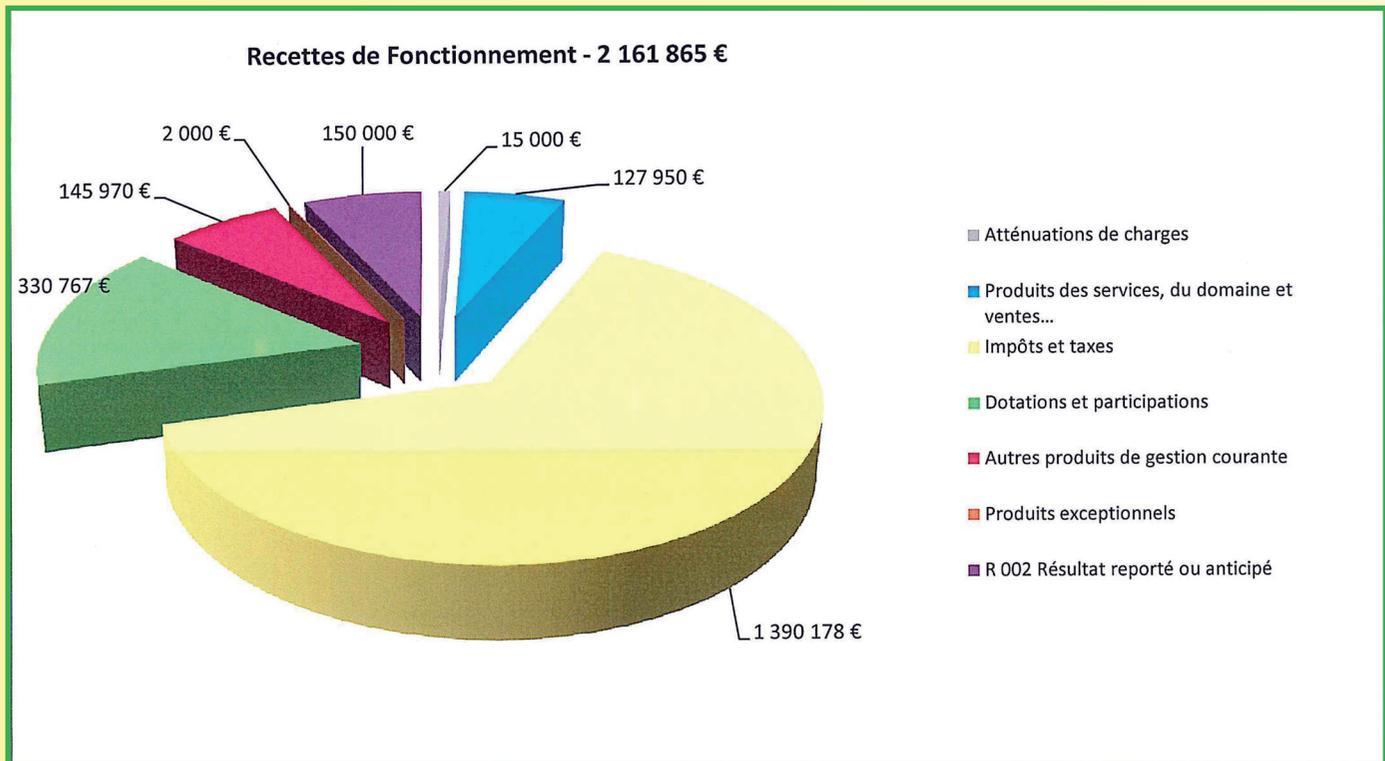
Carrelage
GAUTIER

Chape Liquide
Revêtement de Sol

GRACES . GUINGAMP
02.96.21.45.60
sarlgaulierjoel.fabrice@orange.fr

Budget général de la commune 2014

Celui-ci a été voté le 23 avril 2014. Le budget de fonctionnement s'élève à 2 161 865 €. Le budget investissement à 1 865 897.98 €

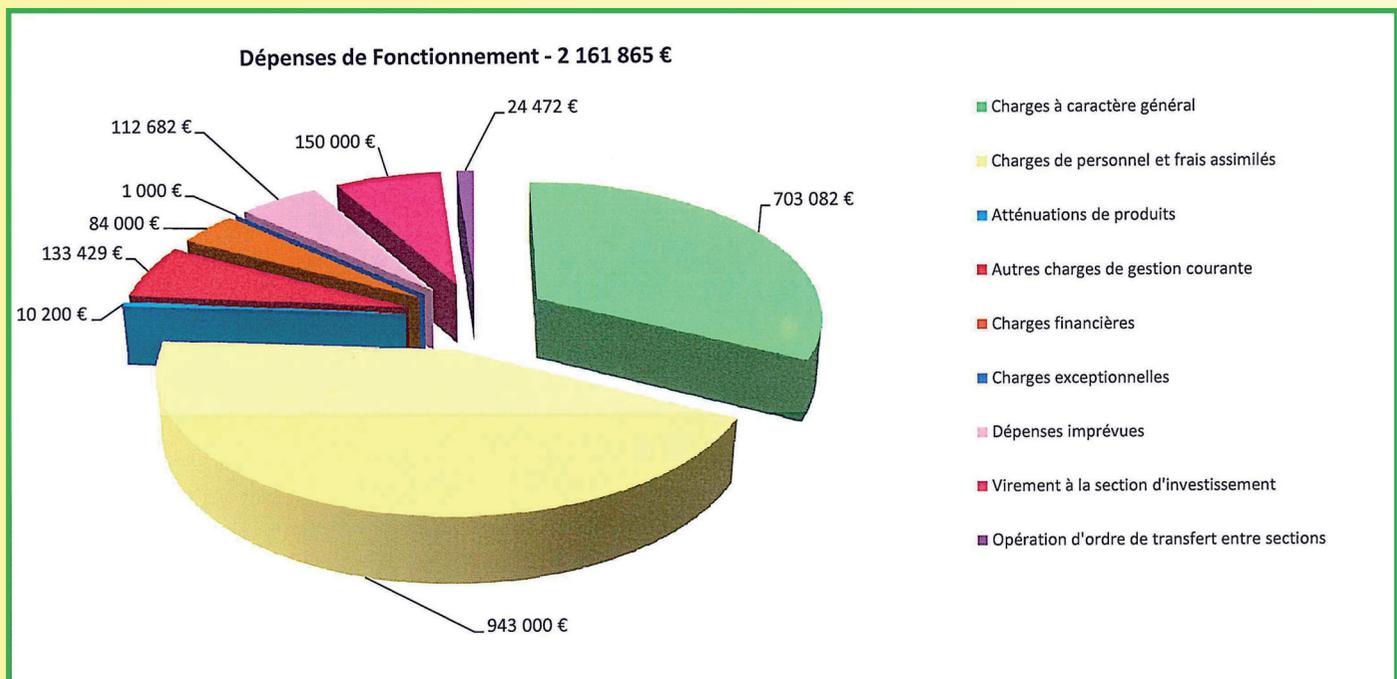


Section fonctionnement

943 000 € sont affectés aux charges de personnel, 406 862 € en achats et services extérieurs, 296 220 € en entretien, maintenances, écoles et frais divers.

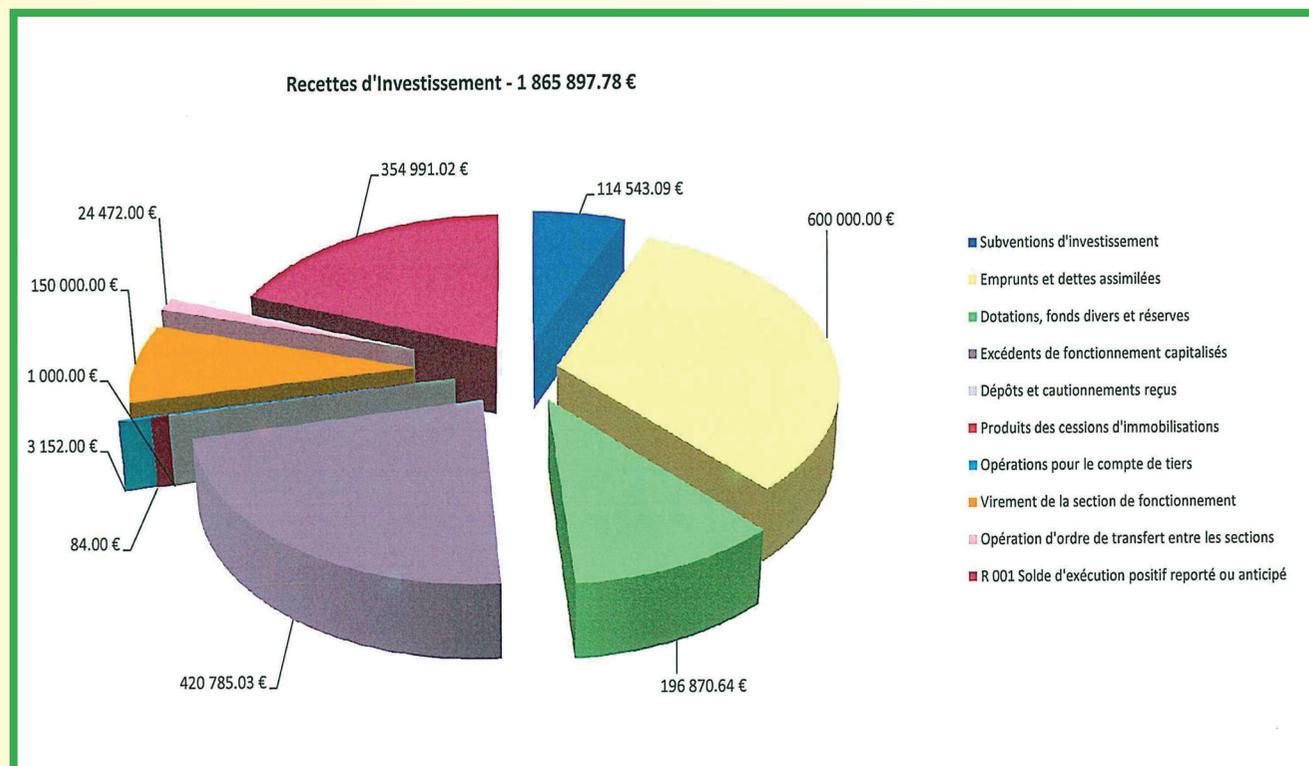
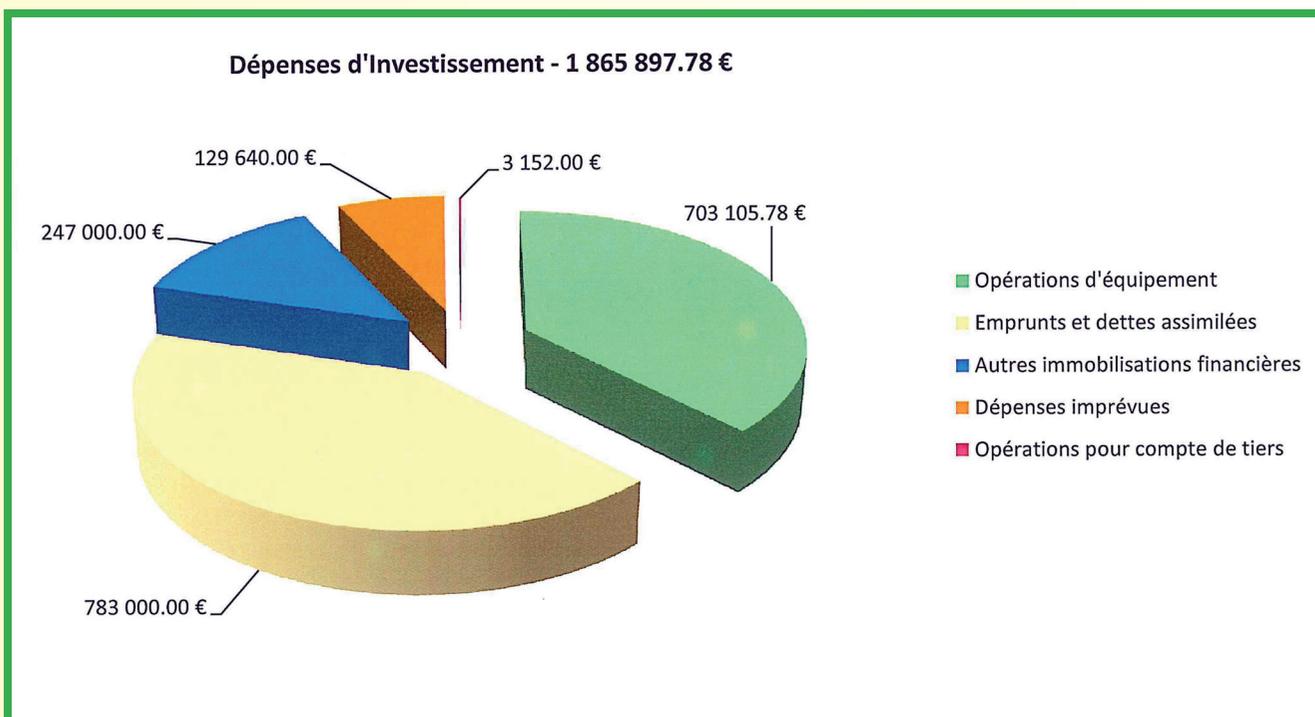
Les intérêts d'emprunts représentent 84 000 €, les dépenses imprévues 113 011 €, les subventions et indemnités 133 100 €, les TAP rythmes scolaires et l'ALSH 42 000 €.

En recettes les divers impôts (les taux restent les mêmes qu'en 2013) représentent 1 390 178 €, les dotations 330 767 €, diverses locations et autres redevances 127 950 €, d'autres produits pour 145 970 € et l'excédent antérieur reporté de 150 000 € complète les recettes.



Section investissement

Le résultat reporté est de 420 785.03 € et la TVA 196 870.64 € avec un excédent d'investissement 2013 de 354 991,02 €. Le virement de la section de fonctionnement équivaut à 150 000 €. Le coût de la fibre optique pour la commune est de 327 965 € sur les budgets 2014 et 2015.



Emprunts

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2014, est de 2 569 148.50 € (l'annuité 2014 de 181 964.10 €). Le dernier emprunt (restaurant scolaire) de 2 millions d'euros se terminera le 28 février 2031.



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNRACL

RETRAITÉS DE LA CNRACL,
VOUS ÊTES APPELÉS À ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AVANT LE 4 DÉCEMBRE 2014 À 18 HEURES.

VOUS SEREZ REPRÉSENTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PAR DEUX MEMBRES TITULAIRES ET DEUX MEMBRES SUPPLÉANTS.

Vous êtes électeur dans le collège des retraités si vous avez été admis à la retraite avant le 2 septembre 2014.

Le vote se déroulera, soit par correspondance, soit par Internet sur un site sécurisé. Vous recevrez le matériel de vote à votre domicile à la fin du mois de novembre.

DEUX PRÉCAUTIONS :

- Vérifiez que vous êtes inscrit sur la liste électorale qui a été adressée à la mairie de votre lieu de résidence,
 - Assurez-vous que l'adresse connue par la CNRACL correspond à celle de votre domicile actuel.
- Si tel n'est pas le cas, vous pouvez la modifier via le site Internet de la CNRACL www.cnrACL.fr ou sur www.mon.service-public.fr

SI VOUS SOUHAITEZ DEMANDER UN RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ :

- consulter le site internet www.cnrACL.fr de la CNRACL, rubrique "Élections 2014",
- téléphoner (de 9 heures à 17 heures) au 05 56 11 33 33

SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE RÉCLAMATION

(obligatoire pour toute demande de radiation ou d'inscription sur la liste électorale et jusqu'au 17 octobre, dernier délai),
VOUS DEVEZ ÉCRIRE A L'ADRESSE SUIVANTE : ÉLECTIONS CNRACL - RUE DU VERGNE - 33059 BORDEAUX CEDEX

IMPORTANT

Vous pouvez voter dès réception de votre matériel de vote.
Tout bulletin envoyé après le 4 décembre ne pourra plus être pris en compte.

VOTEZ POUR VOTRE CAISSE DE RETRAITE !



Tarifs 2014 cantine – garderie – alsh

Conseil municipal du 3 juin 2014

La commune ayant passé une convention d'objectif et de financement avec la CAF, nous avons obligation de mettre en place une tarification dégressive pour la cantine, la garderie périscolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Les tarifs suivants ayant été étudiés en commission le 26 mai dernier, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de les valider. Ils seront applicables à compter de la rentrée de septembre.

ALSH 1/2 journée avec repas				
Quotient familial	jusqu'à 512	513 à 762	763 à 1012	1013 et au-dessus
Tarif	4,50 €	6 €	8 €	9 €

ALSH 1/2 journée sans repas				
Quotient familial	jusqu'à 512	513 à 762	763 à 1012	1013 et au-dessus
Tarif	3 €	5 €	6 €	7€

Cantine				
Quotient familial	jusqu'à 512	513 à 762	763 à 1012	1013 et au-dessus
Tarif enfants	1,50 €	2,23 €	2,60 €	3 €
Repas adultes Instituteurs agents catégories A et B	5 €			
Repas agents catégorie C	2,60 €			

1 heure de garderie		
Quotient familial	jusqu'à 512	513 et plus
Tarif	0,75 €	1,20 €

Élection sénatoriale

La désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales du 28 septembre prochain ont été voté lors du conseil du 20 juin (2 votes nuls). Une liste unique a été constituée composée de 5 titulaires qui sont : Eliane Daniel, Yannick Le Goff, Nolwenn Briand, Alain Lachiver et Monique Guillou. Les trois suppléants sont Daniel Le Guen, Victoria Girondeau et Jean-Yves Péru.



La viande comme vous l'aimez !

CLSH : Tarifs, Rémunération des animateurs, Régie d'avances

Conseil municipal du 3 juin 2014

Madame BRIAND précise que le CLSH fonctionnera du 7 juillet au 14 août 2014 pour les enfants de 3 à 11 ans. L'encadrement sera assuré par une directrice, 8 animateurs contractuels, et 3 animateurs titulaires, et 2 adjoints d'animation et un adjoint technique du personnel communal. La commission « Jeunesse, animation, CLSH » réunie le 26 mai 2014 propose d'augmenter de 2 % les tarifs de l'année dernière, ce qui donne les sommes suivantes (garderie comprise) pour le CLSH de cet été. Elle propose également les rémunérations qui suivent et la création d'une régie d'avances.

Tarifs 2014 du CLSH

	<i>un enfant</i>	<i>remise de 20 % à partir du 2^e enfant</i>
<i>journée isolée</i>	13,77 €	
<i>semaine (4 à 5 jours)</i>	47,94 €	38,35 €
<i>supplément camping ou sortie</i>	5,30 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 14 voix POUR, 4 ABSTENTIONS (Mesdames GUILLOU, CORRE, BOLLOCH et SABLE) et 1 voix CONTRE (Daniel LE GUEN) valide les tarifs 2014 du CLSH.

Salaires des animateurs du CLSH

	<i>par jour</i>	<i>nombre de jours travaillés</i>
<i>Directrice</i>	78 €	20 j + 5 j
<i>Animateur breveté ou Staps</i>	52 €	20 j + 3 j
<i>Stagiaire BAFA</i>	52 €	10 j + 3 j
<i>Animateur non diplômé</i>	41,60 €	<i>en cas de remplacement à effectuer</i>
<i>Supplément surveillant baignade</i>	114 € par mois	
<i>Nuit camping</i>	12 €	

Le centre de loisirs de juillet



l'équipe du centre de loisirs du mois de juillet avec quelques élus.

Adhésion de la commune à la charte Ya d'ar brezhoneg

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que la commune adhère à la charte « Ya d'ar brezhoneg » proposée par l'Office de la Langue Bretonne. Il suggère de retenir 6 actions parmi celles proposées par l'Office dans le cadre de cette adhésion.

Par ailleurs, il convient de désigner un représentant par les élus municipaux, M. Le Guen, ainsi qu'un représentant du personnel communal, M. Prigent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la signature par 15 voix POUR, 3 voix Contre (Isabelle CORRE, Monique GUILLOU et Jean-Pierre BOLLOCH) et 1 Abstention (Martine SABLE)



Régis Prigent, cuisinier au restaurant scolaire, a accepté d'être référent pour le personnel.

Les actions

- valider l'adhésion gratuite de la commune de Grâces à la charte « Ya d'ar Brezhoneg » de l'Office de la Langue Bretonne,
- retenir le niveau d'engagement pour une durée de 3 ans,
- accepter le projet de contrat de mission proposé par l'Office de la Langue Bretonne.

la commune s'engage sur des actions

- Mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune
- Installer des plaques de rues bilingues lors des renouvellements de plaques ou à l'occasion des créations de voies
- Mise en valeur bilingue du patrimoine de la commune
- Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles organisées par la mairie
- Réalisation d'une enquête auprès des parents de la commune afin de mesurer la demande sociale en matière d'enseignement bilingue
- Connaître les compétences en breton du personnel communal



La signature de la charte a été réalisée le mercredi 16 juillet en présence de la vice-présidente de la région Léna Louarn, du sénateur Yannick Botrel, et d'autres élus du secteur.



Chaque semaine, le bureau communautaire composé du président Bernard Hamon et des 9 vice-présidents se réunit. Chaque commune est représentée par au moins un vice-président selon le nombre de ses habitants. Grâces est dotée d'une vice-présidence, assurée par Nolwenn Briand, qui a pour charge les infrastructures, les voiries et réseaux de télécommunication. En ce qui concerne la fibre optique, Grâces est particulièrement concernée puisque le déploiement de la fibre devrait commencer en 2015 sur notre territoire. Le choix de passer à la fibre optique va permettre aux nombreux gracieux qui sont en zone blanche de pouvoir enfin accéder à un Internet de haute qualité.

Programme Bretagne haut débit

- 1^{ère} tranche de travaux sur Plouisy (montée en débit NRA MED pour 98 lignes): coût estimatif 21 272 € pour l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale).
- Déploiement de la FTTH (fiber to the home, soit fibre optique jusqu'au domicile) sur Grâces entre 2014 et 2017 (1 474 prises). Le coût pour la commune est de 163 982,30 € en 2014 et 2015.
- Coût moyen global par prise: 2 000€ dont 445 € pour l'EPCI.

Une dépense évaluée à 698 474 € entre 2014 et 2020 pour l'EPCI

Patrimoine et voirie communautaire

- Un domaine d'actions rattaché au pôle technique de la CDC mais qui reste transversal
- Un patrimoine qui s'accroît avec les compétences (Piscine – maison de l'enfance- Espace sportif Pierre Yvon Trémel, Aire d'accueil, parc d'activités, voirie d'intérêt communautaire...)

Patrimoine immobilier

- Piscine
- Espace sportif PYT
- Siège de la CDC
- La crèche Pinocchio

Parcs d'activités (en lien avec la commission économique)

- Extension crêperie St-Michel (Agropôle): Compromis de cession du bâtiment à cette société jusqu'en 2016
- Zone de Kerhollo Est : travaux de finition à envisager (suite chantier ressourcerie)
- Zone de Kerizac: Aménagement et réseaux pour l'implantation d'une entreprise
- Zone de Poul-Vran, Plouisy: Aménagement et réseaux
- Bellevue: Voirie de l'impasse de Toullan Bian

Maintenance et entretien des équipements

Maintenance externalisée en grande partie (Piscine – Espace sportif – Voirie et espaces verts...)
Des pistes de mutualisation sont à rechercher avec les communes.

Mandat 2014-2020

Président : Bernard Hamon Président de Guingamp Communauté- Maire de Ploumagoar

1 ^{er} Vice-président	Rémy Guillou	Maire de Plouisy
2 ^{ème} Vice-président	Patrick Vincent	Conseiller municipal à Saint-Agathon
3 ^{ème} Vice-présidente	Nolwenn Briand	Adjointe au Maire de Grâces
4 ^{ème} Vice-président	Christian Picaud	Conseiller municipal à Pabu
5 ^{ème} Vice-président	Yannick Echevest	Adjoint à Ploumagoar
6 ^{ème} Vice-présidente	Guilda Guillaumin	Adjointe au Maire de Ploumagoar
7 ^{ème} Vice-président	Philippe Le Goff	Maire de Guingamp
8 ^{ème} Vice-présidente	Marie-France Auffret	Conseillère municipale à Guingamp
9 ^{ème} Vice-président	Yannick Kerlogot	Conseiller municipal à Guingamp

Travaux sur la ligne Guingamp - Carhaix

Des travaux de modernisation sur la ligne Guingamp-Carhaix sont prévus au second semestre 2014, il s'agit de travaux de remplacement de traverses et de rails, essentiellement entre Guingamp et Moustéru. Ces travaux seront réalisés sur ligne fermée. Des passages à niveau se trouvant sur la commune de Grâces vont être remis en état (rails, traverses, ballast, enrobé) et il sera nécessaire de les fermer à la circulation routière et piétonne et de mettre en place une déviation routière pendant les travaux. Les passages à niveau concernés se situent aux lieux dits suivants : les quatre vents, Kerhervé Izellan, Le Moulin et Goargaer. Les 4 passages à niveau ne seront pas tous fermés en même temps mais ils sont susceptibles de l'être entre le 15 septembre et le 21 novembre prochain.

Comité de services à la personne

Ce comité intervient pour vous et vos proches

Leurs prestations

Service d'aide et d'accompagnement à domicile en journée

Services ménagers

Aide à la personne (activités ordinaires de la vie, courses, repas, soins corporels)

Service de soins infirmiers à domicile

- Éviter l'hospitalisation
- Faciliter le retour à domicile après hospitalisation
- Prévenir ou retarder l'aggravation de l'état des personnes
- Service de Téléassistance
- Permettre aux personnes d'être secourues à leur domicile en cas de problème (chute, angoisse)

Rassurer la famille et les voisins

Service d'aide et d'accompagnement à domicile (nuit)

- Permettre aux personnes âgées et aux personnes handicapées de vivre à domicile, en leur apportant le confort nécessaire.
- Permettre une aide à des heures inhabituelles
- Permettre une surveillance et une sécurité de la personne

Apporter un soutien effectif aux familles.

Contact :
44, rue du Maréchal Foch
22200 Guingamp
02.96.44.16.03

La boulangerie-pâtisserie du bourg a rouvert ses portes

Bruno et Karine Naël viennent de reprendre la boulangerie Béhec.

Bruno et Karine ont deux enfants et ont tenu leur première affaire à Pontivy. Après dix ans à Locoal-Mendon, près d'Auray, les voici à Grâces.

Bruno s'active au four et Karine accueille les clients dans le nouvel espace de vente, qui ouvre maintenant au pignon, où une rampe a été créée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. En boulangerie, *«la nouveauté est la baguette tradition, et le pain est cuit tout au long de la journée»*, pointe Bruno. Le rayon pâtisserie propose viennoiseries et gâteaux, car Bruno est aussi pâtissier et chocolatier, *« Mais je ne ferai des chocolats que pour les fêtes de Pâques et de Noël »*. En revanche, il prévoit très prochainement une offre traiteur de quiches et pizzas.



Bruno et Karine Naël ont rouvert la boulangerie, le mardi 18 mars, après quatre semaines de travaux.

Boulangerie et pâtisserie Naël, rue de l'Église, ouverte du mardi au samedi, de 7 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30 ; dimanche de 7 h à 13 h. Tél. 02 96 43 80 98.

L'écrivaine Catherine Le Quellenec retrouve ses racines

L'écrivaine est venue à la rencontre des écoliers de CM2 de la classe de Jean-Pierre Monnier. Elle a échangé avec eux sur son dernier roman *«La souris blanche»*. *« Exactement dans cette pièce, c'était ma chambre quand j'étais petite : vous êtes en classe dans ma chambre »*, raconte Catherine Le Quellenec. L'oeil interrogatif, les élèves de la classe écoutent, attentifs.

L'intrigue se déroule de juin à août 1944, dans le maquis d'Auvergne. Les enfants l'ont tous lu et là, ils rencontrent l'auteur, originaire de Grâces où elle a vu le jour voilà 45 ans.

Son papa, Jacky, était instituteur et a enseigné à l'école du bourg jusqu'en 1995.

Dans l'enfance de Catherine, les enseignants étaient logés dans l'école. *« J'ai fait toute ma scolarité ici, j'ai même joué au foot au club, avec monsieur Le Gurudec »*, se souvient-elle. Puis ce furent les années collège à Kerpaour, baptisé depuis Albert-Camus, le lycée à Guingamp, la fac à Rennes, *« et je suis devenue enseignante, à Paris. »* Elle enseigne toujours, *« en CM2 »*, et parallèlement, elle s'est mise à écrire des romans historiques pour la jeunesse. Des petites histoires qui permettent de mettre un pied dans la grande Histoire, et plus particulièrement celle de la France.



Catherine Le Quellenec a dédié son livre à la mairie, le 19 avril

Vu dans la presse

Les petits chanteurs des écoles du bourg sur scène

Le 25 juin, les écoliers des écoles élémentaire et maternelle ont donné un spectacle préparé avec leurs enseignants et l'intervenant de l'école de musique communautaire, Benoît Prual



Les jeunes artistes ouvrent un musée éphémère



Les enfants montrent un échantillon d'oeuvres réalisées au cours d'une année très créative. Mercredi, ils seront les guides et parleront des artistes qui les ont inspirés. Toute l'année, les enfants du mercredi ont travaillé sur les arts. Ils ont réalisé des oeuvres de peintures et sculptures inspirées de Niki de Saint-Phalle, Mondrian, Dubuffet, Giacometti, Voltz ou encore Magritte.

Beaucoup de monde à la kermesse des écoles

Le soleil était au rendez-vous pour la kermesse. Elle était organisée par l'association des parents d'élèves qui a déployé ses stands entre l'école maternelle et le pôle périscolaire. Le stand des fleurs, l'une des nouveautés, a été plébiscité.



Gras'andro rajeunit et tisse des liens extérieurs

Le vendredi soir, l'ancienne salle des fêtes s'anime au son de la musique bretonne et des cours de danse, animés par Josette Disserbo, avec 33 élèves. Le cours reprendra en septembre, sur les mêmes bases.

Regard sur le patrimoine en 70 photographies

Des photographes ont transformé la salle du conseil en salle d'exposition avec la complicité de Daniel Le Guen, conseiller délégué au patrimoine. Les clichés réalisés par les photographes du club Photo passion, de Ploumagoar avec Rémi Chermat, représentant le patrimoine local, bâti ou naturel, et des fêtes traditionnelles, porteuses de mémoire et de transmission



Résidence de Keranno

Invitée à découvrir la structure, la nouvelle municipalité a partagé le goûter anniversaire avec les résidents. Ici, Yannick Le Goff, maire, au côté d'Ollivier Briand, directeur de l'établissement dans la salle de restauration.

À Saint-Jean, une première Fête des voisins réussie

« On a fini à 70, c'était très sympa », rapporte Jean-Yves Péru. Vendredi soir, les habitants du quartier de Saint-Jean ont répondu en nombre à l'invitation de quelques-uns, et la météo chagrine n'a pas empêché la fête. Initialement prévue près de la chapelle, elle s'est abritée chez un riverain, Michel Uro, où chacun a contribué au buffet commun. Une première qui ne sera pas une dernière !



Le succès de l'expo-vente de l'atelier travaux manuels



Tous les deux ans, les créatives de Grâces détente organisent une exposition de leurs plus récents travaux et en mettent quelques-uns en vente, de manière à financer l'achat de petit matériel. Et le rendez-vous est très couru, des bricoleuses de tout le secteur affluent, en quête de bonnes idées. « Cette année, nous avons beaucoup travaillé les sacs confectionnés à partir de matériaux de récupération », rapporte Jacqueline Gouriou, présidente. [Contact : 02 96 43 90 75.](tel:0296439075)

Les chasseurs de la commune ont de 17 ans à 82 ans

« Nous sommes une trentaine, de 17 ans à 82 ans », note Jean-Michel Lemée. Le doyen des chasseurs est Félicien Le Ny et le cadet, Damien Le Moigne.

Dimanche, en assemblée générale, Guy Bouvier a insisté sur le respect des règles de sécurité, notamment lors des battues : « Il ne faut pas se relâcher là-dessus.

» Des battues au sanglier et au renard seront programmées à partir du 15 août, et l'ouverture de la chasse est fixée au 21 septembre. « Nous avons six bracelets pour le chevreuil ».

La chasse est autorisée les samedis, dimanches, jours fériés et le lundi de l'ouverture, soit le 22 septembre.



Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Rond Point Kennedy-Centre Ccial Carrefour-22200 GRACES

Tél : 02.96.40.22.80 Fax: 02.96.40.22.81

Horaires d'ouverture du

Lundi au Samedi :

**Décoration - Aménagement intérieur - Encadrement -
Peinture**

Outillage - Quincaillerie - Sanitaire - Salle de bain

Electricité - Chauffage - Luminaire

Jardin - Plein air - Bois - Verre - Découpe

Sécurité : Attention aux cambriolages

Les beaux jours et les périodes de vacances sont malheureusement propices aux vols et cambriolages. La gendarmerie multiplie ses patrouilles, cependant, elle ne peut être présente partout au même instant. Pour limiter les risques, les règles de bon sens sont aussi indispensables que les équipements de protection.

Les bons réflexes

Ne cliquez jamais votre porte sans la fermer à clé. La moitié des cambriolages a lieu en plein jour, de préférence l'après-midi, lorsque vous partez faire des courses, chercher vos enfants à l'école ou promener le chien...

N'utilisez pas les cachettes classiques pour ranger vos clés (boîte aux lettres, paillason, pot de fleurs...)

Si vous perdez vos clés, changez les serrures.

Refermez les fenêtres pendant votre absence. Renforcez votre porte d'entrée (serrure trois points de sûreté) et équipez celle-ci d'un judas ou d'un entrebâilleur pour visualiser votre visiteur.

N'ouvrez pas à n'importe qui !

Certains malfaiteurs ne cherchent pas à fracturer la porte mais se font tout simplement ouvrir...N'ouvrez pas à n'importe qui, surtout si vous êtes une personne âgée. Et méfiez-vous des uniformes et des faux employés du gaz, de l'électricité ou du téléphone. Exigez de voir la carte professionnelle. Dans le doute n'ouvrez pas !

Pendant votre absence en vacances

Prévenez un voisin pour qu'il ramasse votre courrier, les boîtes à lettres encombrées sont à éviter.

Prévenez également votre gendarmerie afin qu'elle surveille votre domicile lors de ses patrouilles quotidiennes. Vous pouvez aussi utiliser des programmes électriques pour allumer régulièrement lampes ou radios et équiper votre jardin de détecteurs de présence.

Les mesures d'anticipation

Prenez des photos de vos objets de valeurs (ordinateur, bijoux, tableaux...)

Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur pressé : chéquier, carte de crédit, bijoux, tablettes...

Si vous êtes victimes d'un cambriolage

Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets. Appelez tout de suite la gendarmerie de votre domicile en composant le 17.

faites rapidement opposition sur les chèquiers ou cartes volées.

La vigilance est l'affaire de tous

Les témoignages apportés peuvent se révéler capitaux pour l'identification des auteurs et la découverte des objets volés. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie.

Contacts utiles

Faites immédiatement opposition en cas de vol d'un moyen de paiement :

Carte bancaire 0 892 705 705

Chéquier 0 892 68 32 08

Suspendez votre ligne en cas de vol de téléphone portable :

Orange : 0 825 005 700

Bouygues Télécom 0 800 291 000

SFR 0 805 701 801

Gendarmerie de Guingamp

02 96 43 71 14

Permis de construire délivrés depuis le 1^{er} janvier 2014

M. Bahezre, 9 route de Sainte Croix, extension et mise aux normes d'un garage pour véhicules légers

M. Milonnet, 8 route de Kerbost, construction d'une maison individuelle

M. Hidrio, 3 Chemin de l'Allée Du, construction d'un préau en extension de l'habitation

M. et Mme Ollivier, 3 bis Venelle de la caserne, extension de l'habitation

SCEA de la Grande Lande représenté par M. Le Poulard, La Grande Lande, construction d'un hangar à matériel agricole en extension d'une stabulation

M. et Mme Morellec, Lotissement du Bosquet, construction d'une maison individuelle et édification d'une clôture

M. et Mme Liger, Lotissement du Bosquet, construction d'une maison individuelle et édification d'une clôture

SCI Calma représenté par M. Corson, 1 route de Kerbost, construction d'un garage pour stationnement et entretien de véhicules, et d'un auvent en extension d'un bâtiment artisanal existant

M. Guilcher et Mme Lubin, 8 Kerbost, construction d'une maison individuelle

13 bébés sont nés en 2013



Jules Ollivier, né le 10 mai
Louane Pirou, née le 10 juillet
Azou Callec, née le 1er août
Lino Solo, né le 14 août
Léo Chevallier Baleur, né le 15 août
Lorys Ropars, né le 16 août
Gaël Hamoniaux, né le 18 août
Jean Boton, né le 23 août
Léna Becker Caillet, née le 31 août
Ambre Monnet, née le 18 septembre
Sacha Flouriot, né le 24 septembre
Noëlla Raquinard, née le 13 octobre
Arthur Bastard, né le 31 octobre.

Mariages

Le 2 avril, Ahmed Ben Hani et Priscilla Claudine Cécile Marie Poulouin
Le 2 août, Roamin Le Bonniec et Hélène Le Goaziou

Naissances

le 18 janvier, Augustin Samuel Guillaume Robert Petit
le 19 janvier, Riwan Jérémy Le Moigne
le 27 janvier, Lily Marie Fercocq
le 1er février, Lohan Chanut-Julou
le 19 mars, Romane Le Fricc
le 12 avril, Tess Famel
le 17 mai, Sarah Aatach
le 27 mai, Séréna Carol Véronique Ingrand
le 31 mai, Anna Emilie Morzadec
le 11 juin, Korazim Raquinard-Wiss
le 23 juin, Tom Cantet
le 15 juillet, Lily-Rose Sandy Maëva Marcos
le 27 juillet, Lia Madec
le 8 août, Mia Revault
le 9 août, Albane Arcuset



Décès

Le 14 janvier, André Edouard Roger Le Brigand
Le 17 janvier, Yvelyne L'Hélias
Le 5 février, François Léon Marie Le Fils
Le 16 février, Jeanne Marie Bléjean, née Louédec
Le 19 février, René Pastol
Le 7 mars, François Puillandre
Le 21 mars, Marie-madeleine Le Tiec, née Tartrais
Le 21 mars, Noël François Marie Quilliou
Le 11 avril, Patrick Charles Marie Le Couster
Le 4 mai, Marie Yvon, née Le Couster
Le 26 mai, Aimée Eugénie Marie Petitjean, née Toudic
le 30 mai, Marie-Louise Ogé, née Tournemine
Le 30 mai, Roger François Maurice Page
Le 10 juin, Yves Marie Alexandre Guézennec
Le 15 juin, Yvette Jezéquel, née Puillandre
Le 19 juin, Marie-Noëlle Briou, née Lepage
Le 6 juillet, Marie-Françoise Le Gallou, née Guéguen
Le 13 août, Joseph Guéguen

 Pour nous, votre cuisine doit être créée pour vous et donc avec vous. Nous mettons notre expérience et notre savoir-faire au service de vos envies pour construire ensemble bien plus qu'une cuisine.

DES CUISINES A VIVRE QUOTIDIENNEMENT !

Pour créer une cuisine qui vous ressemble, les Cuisines Caradec ont une priorité : **vous écouter.**

Comprendre vos envies, traduire vos rêves, prendre en compte vos contraintes sont nos priorités pour **créer ensemble une cuisine originale et personnalisée.**

Puisqu'une cuisine est avant tout **un espace de vie**, elle se doit d'être fonctionnelle et ergonomique tant dans le rangement que dans la combinaison des éléments.

10, rue de Parc an Feunten - Tolmine-Grâces • 22200 Guingamp • Tél. 02 96 45 51 14 • fax. 02 96 45 82 35 www.caradec-creations.com



TAPS- Ecole Maternelle et Élémentaire GRACES

La réforme des rythmes scolaires instaure une nouvelle organisation de la journée scolaire des enfants. Celle-ci sera désormais répartie sur 9 demi-journées avec le mercredi matin travaillé. L'allègement du temps scolaire va permettre aux enfants de disposer de temps consacré à la découverte d'activités. Les activités sont gratuites pour les enfants.

Les nouveaux horaires et les activités (Maternelle et Élémentaire)

Pour l'école élémentaire les temps d'activités périscolaires auront lieu le mardi et le vendredi de 15 h à 16h30.

pour l'école maternelle, les temps d'activités périscolaires auront lieu de le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h15.

Les activités proposées dans ce cadre n'ont pas de caractère obligatoire, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier. Les enfants qui ne sont pas inscrits à ces ateliers, sont récupérés par leurs parents et leur sortie est définitive à 15 h pour les écoliers de l'école élémentaire.

Les activités sont articulées autour de 5 thématiques : **la culture, le sport, la citoyenneté, les sciences et techniques, les activités ludiques et récréatives**

Un cycle de 7 semaines peut correspondre au rythme de 5 périodes scolaires entre septembre et juin
Chaque thématique peut être abordée dans l'année pour chaque groupe de TAPS

La culture : éveil artistique et culturel

Activités artistiques : arts plastiques, modelage, peinture, collage, mosaïque, origami, calligraphie, scrapbooking, découverte d'un artiste, visite d'exposition

Activités d'expression : Théâtre, Expression corporelle, danse, préparation d'un spectacle, jeux de mimes, ateliers marionnettes

Activités musicales : chant et comptines pour les petits, éveil musical, découverte d'un instrument de musique

Le plaisir de lire et/ou d'écrire : lecture d'albums, contes, création de contes, création d'une BD, écriture d'un journal, ateliers SLAM, bibliothèque, médiathèque

Découverte de pays et langues étrangères : initiation à la culture, aux traditions régionales ou nationales (langues, alimentation, mode de vie)

Le sport

Pour les petits : parcours de motricité, danse, rondes, jeux de ballons, jeux de raquettes

Sports individuels : tennis de table, tennis, badminton, boules, « course d'orientation »

Sports d'expression : gymnastique, roller, détente, relaxation, yoga

Sports collectifs : handball, basket, football

La citoyenneté

Actions de prévention : informations sur les jeux vidéos, les réseaux sociaux, les jeux à risque, le « respect de soi » (hygiène de vie, sommeil, alimentation), la sécurité (prévention routière, accidents domestiques)

Artisanat : découverte de métiers, visite ou rencontre avec des professionnels, Création d'objets, à partir de recyclage, land'art, « ça cartonne », customisation d'objets

Sensibilisation au développement durable : ateliers jardinage, compostage, jeux sur le tri sélectif

Les sciences et techniques

Atelier de découverte et d'expériences : ex « c'est pas sorcier », ateliers « le petit débrouillard »

Ateliers d'observations : sorties dans la nature avec observation de la faune et de la flore, création d'objets en rapport avec les sciences, la météo

Rencontres scientifiques : expériences de parents ou retraités bénévoles

Ateliers de découverte des sens : cuisine, jeux de kim

Les activités ludiques et récréatives

Jeux de société : ateliers jeux avec les retraités, création de jeux de société

Jeux de stratégie

Jeux collectifs (piste, chasse aux trésors, jeu de l'oie) et de cartes

Rallye à thème

**En Bretagne, 80% des eaux destinées à la consommation sont puisées dans nos rivières
Elles sont donc particulièrement sensibles à la pollution par les désherbants chimiques
Les coûts de dépollution de l'eau potable se répercutent directement sur nos factures d'eau
Agissons tous pour préserver notre environnement !**

Comment entretenir sans pesticides ?

Fossés et bords de cours d'eau

C'est le système racinaire des plantes qui maintient la terre des talus et des fossés. Il est intéressant de les planter et/ou de les enherber.

Voici deux méthodes pour y parvenir :

1. Attendre l'installation progressive de l'herbe en fauchant régulièrement afin de limiter le développement de plantes sauvages pionnières et ramasser l'herbe si vous ne souhaitez pas favoriser orties et ronces.
2. Choisir d'implanter soi-même la végétation : réaliser un léger grattage de la surface avant de semer un mélange pour pelouse. Introduire des plantes ornementales : jonquilles, myosotis, pensées, violettes, digitales ou semer des graines.

Une fois la végétation implantée, l'entretien se fera par fauche, tonte ou passage de la débroussailleuse.

Le saviez-vous ? 1 g de substance active (soit un capuchon de stylo bille) contamine 10 000 m³ d'eau !

Terrasses, allées, cours et trottoirs.

1. Pour désherber de petites surfaces : pour les herbes, verser de l'eau bouillante sur les jeunes pousses ou utiliser un sarcloir. Contre les mousses et les lichens : les détacher au sarcloir ou au balai brosse et en dernier recours utiliser un nettoyeur haute pression (attention toutefois car il est consommateur d'eau !).
2. Pour les grandes surfaces, il est possible d'utiliser un désherbeur thermique (gaz). Sur les surfaces gravillonnées, une épaisseur suffisante permet de passer le râteau pour décrocher facilement les plantules qui se sont installées.
3. Aménager l'espace pour éviter de désherber : placer un géotextile sous vos allées gravillonnées - pailler les massifs de plantes vivaces avec des copeaux de bois, écorces de peuplier, tonte de pelouse, paille...ou planter des plantes couvre-sols - enherber les allées ou recouvrez-les de copeaux ou d'écorces sur une hauteur suffisante : c'est joli, souple et efficace !

Quels dangers pour notre santé ?



Lisez attentivement les étiquettes sur les emballages des produits. S'ils éliminent des animaux et des végétaux non désirés, ils sont aussi très nocifs pour notre santé et celle des animaux domestiques et empoisonnent notre environnement

Si toutefois vous utilisez des pesticides, faites attention :

Pensez à vous protéger : combinaison, gants, bottes, lunettes et masque à cartouches (se référer à l'étiquette pour se protéger en conséquence). Protégez votre entourage en stockant ces produits dans des endroits inaccessibles, fermés et ventilés. N'utilisez pas les produits classés « nocif » (XN) préférez les produits comportant la mention EAJ « emploi autorisé dans les jardins ».

Respectez les dosages :

si le surdosage augmente la pollution, il n'augmente en rien l'efficacité du produit. Ne jetez pas à la poubelle les emballages vides et fonds de bidons. Portez-les à la déchetterie ! Ils seront acheminés vers une usine de retraitement de produits chimiques dangereux.

Agissons tous pour préserver notre environnement !**Désherbage respectez les distances**

Terrasses, cours, allées et trottoirs sont souvent des surfaces imperméables. Dès la première pluie. Une grande partie des traitements chimiques appliqués rejoint les réseaux d'écoulement des eaux et pollue les cours d'eau.

Ces traitements sont constitués de produits chimiques (ou « pesticides ») créés par l'homme pour détruire des organismes vivants jugés indésirables (plantes, insectes, mousses...).

Ces produits peuvent être actifs jusqu'à 18 mois dans notre environnement !

Quelle est la réglementation ?

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté préfectoral de février 2008 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout pesticide

- à moins de 5 mètres des cours d'eau et plans d'eau
- à moins d'1 mètre des points d'eau, même à sec (fossés...)
- dans les caniveaux, avaloirs, puits et bouches d'égout. Ces interdictions concernent tous les utilisateurs de produits phytosanitaires professionnels, collectivités, comme particuliers.

Rappel réglementaire : l'article 1.353-17 du code rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

La Loi du 6 janvier 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national interdit à compter du 1er janvier 2022 toute détention et utilisation de produits phytosanitaires à usage non professionnel.

De nouvelles habitudes sont donc à prendre dès aujourd'hui !

Le SMEGA (Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat - structure publique) oeuvre à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en menant des actions à destination de tous les publics : collectivités, agriculteurs, jardinerie, particuliers.

La réduction de la contamination des cours d'eau par les produits phytosanitaires est l'un des objectifs majeurs de notre travail.

Renseignements**SMEGA**

ZI de Grâces - 11, route de Kerbost - 22200 GRACES

Accueil : 02 96 58 29 70 Site internet : www.smega.fr

MCE

Maison de la Consommation et de l'Environnement

Accueil : 02 99 30 35 50

www.jardineraunaturel.org

Ministère de l'agriculture

Consultez : www.e-phy.agriculture.gouv.fr, pour savoir si un produit est encore autorisé.

Un projet : ouvrir une filière bilingue français-breton à l'école maternelle de Grâces en septembre 2015

Parmi les actions votées par le conseil municipal le 26 mai 2014, dans le cadre de la charte Ya d'ar brezhoneg, nous avons choisi, conformément à nos engagements de campagne, de réaliser une enquête auprès des parents d'élèves de la commune afin de mesurer la demande sociale en matière d'enseignement bilingue.

En Bretagne l'enseignement bilingue français - breton concerne aujourd'hui plus de 15000 élèves dans plus de 140 communes et plus de 400 établissements.

Son développement est continu et important depuis l'ouverture du 1er site bilingue il y a plus de 30 ans, aussi bien en termes d'effectifs que de couverture géographique. Le réseau des communes disposant d'au moins un site bilingue s'est remarquablement densifié (144 nouveaux sites primaires dans les 15 dernières années). La filière bilingue commencera par une classe de maternelle dans un premier temps (l'ouverture des niveaux de CP, CE et CM suivra l'avancement des élèves) et elle sera ouverte à tous, que les familles parlent breton ou pas.

La filière permettra aux enfants de s'approprier

rapidement le breton, une langue qui favorise le lien social et compte de plus en plus aussi dans le monde professionnel (plus de 1300 emplois nécessitent la maîtrise du breton), et leur apportera de nombreux avantages liés au bilinguisme précoce : faciliter l'apprentissage des langues étrangères, renforcer l'apprentissage de la langue maternelle, contribuer au développement intellectuel de l'enfant.

Pour offrir aux habitants de Grâces la possibilité de suivre une scolarité bilingue dans leur commune, nous présenterons le fonctionnement d'une classe bilingue de l'Education Nationale, **lors d'une réunion publique le mardi 7 octobre à 18h30 à l'ancienne salle des fêtes.**

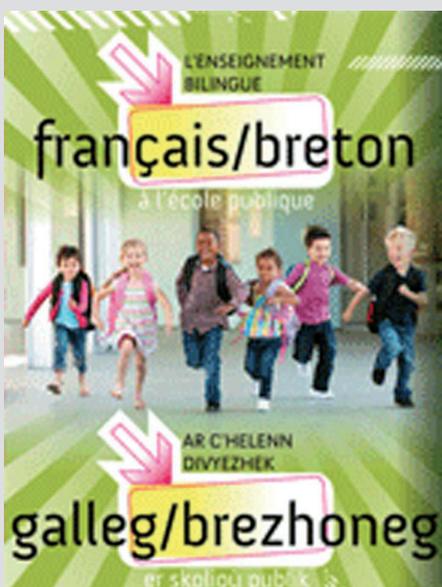
Cette réunion est organisée conjointement par la mairie de Grâces, l'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB) et l'Education

Nationale.

Les préinscriptions seront ouvertes en mairie, en vue de la rentrée 2015.

Enfants concernés : nés en 2010, 2011, 2012, 2013.

Contacts : Nolwenn Briand 06 87 91 58 31
Mairie : 02 96 40 21 21
OPLB : Guillaume Morin
06 32 97 67 78 ; ofis22@ofis-bzh.org



Les parents et les élus se sont mobilisés pour ouvrir une nouvelle classe en maternelle



L'occupation de l'école a mobilisé les parents d'élèves et les élus pour la demande d'ouverture d'une 4^{ème} classe. Ils ont obtenu l'ouverture d'un demi poste à la rentrée.

Cérémonie du 14 juillet



Jean Autret, Jean Guyader, René Allain et Yannick Le Goff

Yannick Le Goff, maire a célébré la cérémonie du 14 juillet en présence de nombreux élus, des représentants des médaillés militaires, de la FNACA, des anciens combattants.



Jean Autret, Jean Hubert, adjoint aux travaux et Raymond Vincent, un de nos plus anciens gracieux

A cette occasion, M. Jean Guyader, le porte-drapeau s'est vu remettre une médaille et un diplôme pour son service.

Trois jours de Fêtes à Grâces



Une variété de stands d'artisanat locaux avec la présence de voitures anciennes de la Calanque Club d Armor et un vélo triporteur, ont donné de la couleur et de l'animation dans le bourg !



La mairie a été à l'initiative de trois jours de fête dans le bourg. « On a rebondi sur le concours de boules organisé par la Fnaca » précise le maire, Yannick Le Goff. Vendredi, l'association a organisé son traditionnel concours de boules bretonnes, avec vingt-quatre engagements. L'amicale cyclotouriste a enregistré. Samedi, vingt doublettes, avec l'aide du club de pétanque de Guingamp. Le dimanche, le bourg s'est animé « avec beaucoup de monde en matinée »,

selon Annie, du bar de La dérobée. Avec Sandra, elle a assuré le stand de la buvette et restauration rapide. «On alternera avec les commerçants de la commune», prévient le maire. Cette première animation en appelle une autre. On a pu déambuler entre une trentaine de stands pour un marché artisanal, profiter du concours de boules bretonnes et du défilé des cercles celtiques de Saint Michel-Chef-Chef, Malville et Grâces Andro.

Dangers du soleil : le mélanome à éviter d'urgence

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012 il a provoqué 1.672 décès en France et le nombre cas recensé ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.

Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau puisqu'ils sont régulièrement exposés au rayonnement solaire.

La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des dermatologues, vous rappelle qu'il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :

- Éviter le soleil entre 12h et 16h
- Se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil
- Utiliser une crème solaire haute protection et en renouveler l'application
- Rechercher l'ombre

La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.



La vaccination - Pour une protection à vie

La MSA d'Armorique se mobilise cette année encore pour inciter à la vaccination du plus grand nombre de personnes.

Son objectif est d'aider ses assurés à mieux comprendre les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination parce qu'elle reste le seul moyen pour se protéger efficacement et durablement contre les maladies infectieuses. Aujourd'hui encore de nombreuses épidémies persistent notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes.

Face au phénomène de rappels de vaccination oubliés, ou de vaccinations qui n'existaient pas pendant l'enfance, la MSA d'Armorique invite chacun à faire le point sur ses vaccinations et à les mettre à jour si nécessaire. Même si certaines maladies sont devenues plus rares, les microbes qui en sont responsables circulent toujours. Tenir à jour ses vaccins est indispensable pour se protéger soi-même mais aussi l'ensemble de la population.

Rougeole et méningite, des risques majeurs

La vaccination contre la méningite est une priorité en Bretagne où il existe un risque deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs de contracter ce virus. Pourtant seulement un jeune de 20 à 24 ans sur dix est vacciné.

Si l'épidémie de rougeole constatée depuis plusieurs années est en recul dans notre région, il est néanmoins important de maintenir la vigilance dans la lutte contre cette maladie pour éviter qu'elle ne se propage à nouveau.

Pour plus d'informations, de nombreuses documentations sont disponibles dans les accueils de la MSA d'Armorique ou sur www.msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant.





Pension Canine ★★★★★
certificat de capacité n° 22-057

ABRIDOG
02.96.21.90.97

1, Kerfunois - 22200 GRÂCES
(axe Guingamp /Callac)

www.abridog.com

ABRI DOG

Annick Raoul, une gracieuse de Kerfunois, voue une véritable passion pour les chiens. Cet amour des bêtes à quatre pattes a commencé par l'élevage de Terre-neuves. Responsable d'un club de sauvetage en mer avec ses 4 chiens, Annick leur apprend à sauver la vie de nageurs, plaisanciers, marins en détresse « un Terre-Neuve peut tirer jusqu'à une tonne, il sort une personne de l'eau en lui maintenant la tête hors de l'eau ».

En 2006, elle crée Abri-dog, une pension pour chiens. Elle accueille depuis 8 ans tous vos chiens, du chihuahua aux plus grands dogues, en passant par les chiens de catégorie 1 et 2.

Que leurs propriétaires partent pour la journée, pour de longues vacances ou encore pour un séjour à l'hôpital, Annick et son employée dorloteront leurs résidents. Chaque chien disposera d'une boîte de 30 m² et d'une courette individuelle, de deux sorties par jour dans un des 3 grands parcs de 1200 m² dont elle dispose. Très à cheval sur l'éducation et le bien-être de ses pensionnaires, Annick s'assurera du plus grand confort possible pour vos amis à quatre pattes. Sur une zone de 40 kms autour de Guingamp, les propriétaires ne reculent pas devant les kilomètres pour confier leur toutou à la meilleure pension du département.

Bien entendu, vos chiens devront être tatoués ou pucés, vaccinés avec un carnet mis à jour. Le coût de la pension est de 17€ par jour.

Un site Internet vous permettra de visualiser la pension et de vous informer sur toutes les dispositions prises pour vos chiens. Site : www.abridog.com

Vu dans la presse

Les associations invitées à mûrir des projets collectifs

Conviées à une rencontre en mairie, les associations ont répondu en nombre à l'invitation de la nouvelle équipe municipale. « Pensez à confirmer vos réservations de la salle multiculturelle, car elle est très demandée », recommande Patrick Crassin. Il est conseiller délégué aux sports et aux associations, et donc l'interlocuteur privilégié des responsables associatifs.

« N'hésitez pas à nous faire part de vos requêtes, tant matérielles que financières, nous tâcherons d'y répondre, dans la mesure de nos possibilités », poursuit-il. L'adjoint aux finances, Michel Lasbleiz, constate, que sur la trentaine d'associations, vingt et une ont reçu une subvention, et « neuf n'en demandent jamais. » En août, dans le cadre de la Saint-Loup, un cercle celtique viendra danser sur la place du bourg,

« pourquoi ne pas organiser autre chose autour de cette venue », suggère Patrick Crassin, invitant notamment Gras'andro, le cours de danse bretonne, à y réfléchir. « Nous projetons aussi de redynamiser Grâces en créant une grande fête annuelle, peut-être un événement interassociations », propose-t-il.

Nolwenn Briand, adjointe à la culture, animation et communication, emboîte dans la même veine avec la Fête des voisins, le 23 mai : « nous allons essayer de mettre ça en place dans les quartiers. » Et chaque association va être contactée, en vue du bulletin municipal et du site internet.



Patati, l'association qui mêle artisans et paysans locaux

Contact : 06 77 40 24 60 ou patati.info@gmail.com

Pourquoi ? Comment ? Patati, c'est quoi exactement ?

« C'est une association pour une agriculture paysanne et un artisanat local », résume Marie Pernot, de l'exploitation légumière la Taup'écologik, à Moustéru. Elle copréside Patati avec Philippe Vitton des roses d'Antan, à Grâces. L'association s'est montée autour du marché du mercredi, à la ferme de Ty-Losket. Lancé en mai 2013, « il a pris son véritable envol après le marché nocturne de juillet », relate Coline Sorel, secrétaire et productrice de fromages et yaourts avec Gaël Le Jeune. « *L'idée est de fédérer producteurs et artisans pour le marché hebdomadaire mais aussi de proposer un agenda annuel d'actions et animations* », indique Marie Pernot.



Sylvie Daubeuf, Coline Sorel, Marc Anquetil, Marie Pernot, Gaël Le Jeune et Israël Cabrera proposent leurs produits chaque mercredi, de 16 h 30 à 19 h, au marché à la ferme de Ty-Losket (route de Callac).

Que trouve-t-on sur le marché ?

Chaque semaine, il proposera les légumes de saison de Moustéru ; le pain du fournil de Keryevel fait par Israël Cabrera, à Plounévez-Moëdec ; les fromages et yaourts de Ty-Losket ; des oeufs, des poulets de chair et des petits fruits de la ferme de Goaziou, à Pommerit-le-Vicomte, et les plants des roses d'Antan. Ponctuellement ou en dépôt, le public trouvera de l'huile d'olives, du miel, des sirops et des confits de fleurs sauvages. Il trouvera aussi des farines, des bijoux, des couteaux, des articles de jardin en métal, du sel du marais breton ou encore des colis de viande de porc de Coadout.

Quels sont les événements prévus et des projets ?

21 septembre, Pat'automne à la ferme du Goazio, à Pommerit ; 7 décembre, marché de Noël à la pépinière rose d'Antan, à Grâces. Afin d'ouvrir des débouchés aux divers produits de ses adhérents, Patati met en place des services de livraison auprès d'écoles, entreprises, restaurants collectifs, sur le mode des paniers ou de commandes. L'association cultive une double vocation : économique et animation du territoire.



**GUILLERME
Ferrailles**

- Récupération de Métaux
- Vente fer Neuf et Occasion
- Location de Bennes

eurl-guillermeferrailles@orange.fr

7 Pont Nevez - 22200 GRÂCES
02.96.37.75.36 - 06.81.37.89.25

LA CHAROLAISE
Boucherie
Charcutier - Traiteur

du Pré à votre Assiette



PLOUMAGOAR : 02 96 11 98 81
GRACES : 02 96 44 28 11
BOURBRIAC : 02 96 43 40 27

Le Grâces Twirling Club (GTC)

Le club de twirling (danse pompon et bâton) fêtera la saison prochaine ses 20 ans. Il est affilié à la fédération NBTA et compte actuellement une soixantaine de licenciées.

La saison 2013/2014 a été riche en émotions avec pour la première fois dans l'histoire du club **un titre de championne de France** en petite équipe pompon junior et **un titre de vice-championne de France en grande équipe pompon senior**, obtenu le 8 juin au Championnat de France de Valence.

Les projets et animations

- Reprise de l'entraînement le 13 septembre à la Salle Omnisports.
 - Entraînement tous les samedis de 13h45 à 19h.
 - Loisir de 13h45 à 15h30
 - Inscriptions possibles dès l'âge de 6 ans
- au 06.43.01.04.20 ou nolwennlerousseau@hotmail.fr



Le bureau :

Présidente : Le Rousseau Nolwenn
Vice-présidente : Le Goaziou Annick
Secrétaire : Le Rousseau Nolwenn
Vice-secrétaire : Péron Isabelle
Trésorière : Steunou Murielle
Vice-trésorière : Hamonic Marie-Claude

Site internet : <http://graces-twirling-club.e-monsite.com/>



Le club Amitié Culture Loisirs

L'association ACL pour amitié, culture, loisirs, regroupe environ 80 adhérents amoureux du patrimoine et de la culture. L'ACL propose tout au long de l'année différentes activités : des voyages, du théâtre par la troupe «les tréteaux grâcieux» des rencontres amicales, des soirées festives et des journées ou après-midi détente pour découvrir notre environnement. Nous vous invitons à nous rejoindre et participer aux diverses activités de l'association pour la saison à venir.

L'association cherche toujours de nouveaux bénévoles prêt à apporter de nouvelles idées.

Avis aux amateurs.

Adhésion: 15 €



la saison théâtrale des tréteaux grâcieux et une sortie découverte du patrimoine de mai 2014.



AS Grâces



Quelques joueurs de l'école de foot

Après une saison particulièrement riche en émotions avec comme points majeurs :

- Le maintien de l'Equipe fanion en DSR pour sa 1ère année à un niveau jamais atteint par le club ainsi que le beau parcours en coupe Ange LEMEE avec comme sommet la finale perdue contre Ploufragan.
- La montée de l'Equipe B en Promotion d'honneur (ligue), ce qui était l'objectif du club pour la saison.
- La très bonne saison des Equipes C et D qui terminent en milieu de tableau en D2 et en D3
- La création d'une équipe de U18 après la création d'un équipe de U15 la saison précédente
- L'excellent parcours de toutes nos Equipes de jeunes dans les catégories U6, U7, U8, U9, U10, U11, U12, U13 et U15.

Nous poursuivons pour la saison 2014/2015 par la création d'une seconde équipe de U18 en entente avec PLOUISY.

Les objectifs du club sont assez simples

- maintien de chacune des équipes au niveau qui est le sien actuellement
- que chaque joueur dans sa catégorie continue à prendre beaucoup de plaisir à venir à l'entraînement et à jouer avec ses copains le week-end.
- que les joueurs de toutes les catégories, école de foot, U15, U18 et seniors continuent de jouer dans le respect total des arbitres, des joueurs des équipes adverses et de leurs dirigeants ainsi que de leurs propres encadrants.
- réussir comme chaque année le tournoi des jeunes (challenge Samuel LE GUEN). Pour mémoire quelques 850 gamins étaient présents au stade François COLAS pour l'édition 2014.... record à battre....



L'équipe A



L'équipe B lors du match de la montée en ligue



11 jeunes gracieux, adhérents à l'AS Grâces ont eu la chance de partir à Paris au stade de France voir la finale de la coupe de France. Ce séjour a été offert par le magasin Carrefour Guingamp.



Grâces Culture et Multimédia

Grâces Culture et Multimédia est une association qui a plusieurs cordes à son arc.

En effet, elle dispense des cours d'informatique, d'anglais et de cuisine, et organise des spectacles pour enfants et tout public.

Les cours d'informatique ont lieu dans la salle informatique située sous la mairie avec Jérôme Nadzialek, les cours d'anglais dans le local associatif situé près de l'ancien presbytère avec Jane Alford et les cours de cuisine dans la salle des associations sous la mairie avec Marianne Carnec, qui souhaite arrêter cette année mais qui va être remplacé par un autre cuisinier. Les jours et les heures des cours sont fixés avec les personnes intéressées lors de réunions d'information organisées par les animateurs et qui se déroulent courant septembre (et à la fin de chaque trimestre pour les cours d'informatique).



Le bureau de l'association est actuellement formé d'une présidente : Isabelle Corre, de deux vice-présidents : Martine Sablé et Michel Flageul, d'une trésorière : Marie-France Belegaud, d'une secrétaire : Jeanine Porée, d'un secrétaire adjoint : Jean-Pierre Monnier.

Les tarifs votés lors du dernier conseil d'administration sont les suivants : Adhésion : 10 € pour l'année. Cours d'informatique et d'anglais : 70 € le trimestre (10 cours d'1h30) ou 180 € l'année (30 cours d'1h30 - Possibilité de payer en 3 fois sur 3 mois)

Dojo Aïkido de Grâces



Art martial moderne

Aucune compétition, l'aïkido est pratiqué par tous et à tout âge. Ambiance sereine au dojo : un Maître transmet son art à ses élèves qui ont fait le choix de suivre son enseignement, avec rigueur et bonne humeur ! Aucun culte du champion ou de la performance n'est au programme...

Non violence

L'étude de techniques martiales fondées dans un but de destruction de l'adversaire donne finalement au pratiquant d'aïkido la possibilité de choisir la non violence : en se limitant à désarmer et immobiliser son agresseur.

Bien-être et convivialité

Puisque la pratique est non violente, basée sur la non-opposition, elle devient un outil permettant de cultiver chez l'individu à la fois bien-être personnel et relations saines avec autrui.

Enfants : mardi 18h45 / 19h45
Ados/Adultes : lundi et jeudi : 19h30 / 21h
Marie-Laure Tailleur
Shodan Menkyo EPA ISTA
Tél : 06 30 03 42 56
Mail : anakadojo@gmail.com
ou aux heures de cours
www.graces.aikidoepa.com
Inscriptions toute l'année, un cours d'essai offert

Découverte de la culture orientale

Yin-yang, Ho-tou, Taïki, etc. Le pratiquant étudie son art toute sa vie en essayant d'atteindre la perfection... Sans jamais l'obtenir !

Maîtrise de soi

Accessible dès l'âge de 8 ans l'aïkido permet de travailler coordination et maîtrise, à la fois du corps et du mental.

Self défense

L'aïkido fournit une réponse efficace à toutes formes d'attaque : à mains nues, avec armes, contre un ou plusieurs agresseurs.

Cyclo club de Grâces

Les cyclos de Grâces sont fidèles chaque dimanche à leur rendez-vous.

En 2014, c'est le département de l'Allier à Saint Pourcain sur Sioule et en 2015 c'est le Tarn et Albi.

Une sortie annuelle est organisée chaque année à la pentecôte. Cette fois, les cyclo-touristes se sont rendus au Pouldu dans le Finistère. Un autre temps fort du Club, par l'intermédiaire de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), c'est la participation à la semaine fédérale de cyclotourisme.

C'est une semaine de découverte à vélo d'une région française.

Le calendrier annuel est établi au mois de janvier. Outre les sorties établies par le Club, les cyclos participent aux concentrations des clubs voisins et surtout à la PLB (Pierre LE BIGAUT) à Callac pour la lutte contre la mucoviscidose.

Dans le cadre du comité départemental de cyclotourisme (CODEP 22), des séjours à vélo sont organisés. Cela a permis à plusieurs de nos adhérents de découvrir la Corse.

Le Cyclo Club souhaite étoffer ses effectifs et reste ouvert à toute nouvelle adhésion.

Coût actuel de la licence: 30 €.



**Contact: Michel Le Youdec, président: 02 96 21 38 01 ou 06 12 81 37 62
ou mail: mn-leyoudec@orange.fr**



Vincent Guibout

Nouveau président du club pongiste

Le nouveau bureau : Vincent Guibout, Christophe André et Fabrice Perrot.

Après neuf ans de présidence, Christophe André a souhaité passer le témoin. Vincent Guibout a pris le relais, lors de l'assemblée générale.

Christophe ne quitte pas le club et succède à son propre père, Eric André, trésorier de très longue date. Fabrice Perrot conserve le poste de secrétaire. Côté sportif, « *de la scission avec Plérin, nous récupérons une équipe de régionale 1* », rapporte Vincent.

Avec la montée de la pré-régionale en R3, « *pour la première fois au club, nous aurons deux équipes en région.* »

Cette nouvelle donne a ses contraintes : « *On doit fournir deux arbitres, je vais donc proposer à quelques jeunes de se former à l'arbitrage.* »

Actuellement, le club dispose d'un arbitre officiel : Cyril Carnec.

Trois équipes seront engagées en championnat départemental en D1, D2 et D4.

L'effectif intègre trois nouvelles recrues : Méline Marquier, qui arrive de Minihi-Tréguier ; Hervé

Guillossou, de Châtaudren, et Marc de La Vieuville, Bégard. L'école de tennis de table reprendra avec Gilles Tassel, formateur fédéral.

Les championnats reprendront les 20 et 21 septembre. Et le club fêtera ses 30 ans en 2015.

Association Urban Ethnik

La danse est le plus sublime,
Le plus émouvant,
Le plus beau de tous les arts,
Parce qu'elle n'est pas une simple
traduction ou abstraction de la vie

C'est la vie elle-même



**HIP-HOP
BREAK
STREET-JAZZ
CLASSIQUE
DANCEHALL
ZUMBA
ORIENTALE
KRUMP
SWAGG
DUBSTEP**

Professeurs : Soa Le Clec'h - Abdoulaye
Assistants : Lila et Léa

INSCRIPTIONS

SOA : 06 26 45 62 46

BEA : 06 89 18 52 40

15, rue Pierre Pochon 22200 Grâces

Président, Stéphane Le Moigne

Trésorier : Le Clech Jean
secrétaire Beatice Benech

Contacts :

06 89 18 52 40 - 06 26 45 62 46 - 06 13 30 55 26

Grâces Rando, des randonneurs sur les chemins

*Les marcheurs de Grâces Rando
donne rendez vous à leurs fidèles adhérents à la rentrée.*

Dès le lundi 1er septembre, le club propose des sorties les lundis après-midi, à 13 h 30, et dimanches matin, à 8 h 30, en alternance.

Des rando-resto mensuelles sont organisées chaque premier jeudi du mois, avec une marche de 12 à 13 km le matin, pause déjeuner dans un petit restaurant de pays, et marche de 7 à 8 km l'après-midi.

**Des sorties à la journée,
sont aussi organisées avec pique-nique**



Samedi 18 octobre, l'assemblée générale sera précédée d'une randonnée locale et d'un déjeuner raclette, « qui marquera le 9e anniversaire du club »,

Lundi 8 décembre, randonnée potée à Carnoët, pour les marcheurs du lundi.

Cotisation annuelle : 29 €.

Le relais paroissial de Grâce

Un rappel de l'activité du relais paroissial dans la vie de la commune :

Une messe par mois est célébrée dans l'église.

Le pardon de Saint Jean a lieu au mois de juin dans la chapelle.

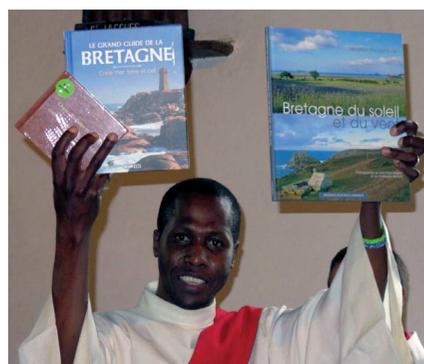
Cette année, ce pardon a eu une solennité et une ferveur particulière : Nous disions « au revoir » à Chedly,

un séminariste qui était chez nous depuis 3 ans dans le cadre de ses études à Rennes, il a été ordonné

prêtre le 27 août à Haïti. Ce fut une belle célébration : Présence de plusieurs prêtres et diacres et une assistance nombreuse. Du côté musical, en plus du synthétiseur, nous avons 3 joueurs de biniou et bombarde. Le pot de l'amitié servi à l'issue de la messe a permis un échange très convivial !

Le pardon de Notre Dame de Grâce a été célébré cette année le 14 août.

Le 11 novembre, une célébration du souvenir aura lieu à 10h45.



Les membres du relais paroissial sont toujours à la disposition des habitants de Grâce dans la joie comme dans la peine (baptêmes, mariages et enterrements).

Yvette Seib et son équipe.

Celtiaishi

La pratique du Tai chi chuan est un moyen naturel et efficace pour prévenir des maladies et conserver une santé vigoureuse.

Ces formes dérivées d'un art martial ancestral sont constituées d'enchaînements de mouvements lents, souples et fluides.

Désigné comme une forme énergétique interne il peut se pratiquer à tous les âges et ne nécessite aucun équipement particulier.



**Les cours ont lieu le jeudi de 19h30 à 21h à l'ancienne salle des fêtes
Le prix est de 170€ + 25 € pour l'adhésion à l'association, payable en 3 fois**

Un open de billard à l'espace multiculturel en Novembre

« Ça fait un an et demi que nous travaillons sur le projet d'organisation d'un open et là, nous arrivons dans la phase où il se concrétise », relate Cédric Le Bihan, président du Billard-club le Shooter.

Avec son équipe, ils ont organisé plusieurs manifestations dans l'objectif de financer l'événement, « qui représente un investissement de 3500 à 4 000 € », ont-ils évalué. Le dîner-spectacle, d'un samedi soir au mois d'avril à l'espace multiculturel, avait vocation à compléter la cagnotte.

Leur prochaine manifestation dans cette salle sera précisément l'open de billard, les 1er et 2 novembre.



Plusieurs tournois se joueront sur les deux jours : « Des tournois officiels, supervisés par la fédération », pointe Cédric. Il doit d'ailleurs annoncer les épreuves par courrier à tous les clubs affiliés car « des joueurs viendront là pour prendre des points. »

Seize tables, louées à Rennes, seront déployées dans la salle:

« Nous avons un coût de 1 500 € pour la location et le transport. » Il faudra aussi investir dans les trophées, le dispositif d'accueil et autres.

Un projet d'envergure qui attend quelque 200 joueurs et que le club s'applique à mener à bien :

« C'est une première dans le coin. L'organisation est lourde et coûteuse, mais c'est un défi motivant pour le groupe. »

Tennis-Club

Entraînement

Lundi, 18h-21h ; mardi, 17h-18h ; mercredi, 9h-17h ; jeudi et vendredi, 17h-20h ; samedi, 9h-13h.

Président : POIRIER Vincent

Educateur : PASQUIET Jean-Claude

Tél. : 06 65 68 98 94

Tarif des cotisations. 110 € l'année, cours et compétition inclus.



Présidé par Vincent Poirier, le Tennis-club de Grâces présente l'originalité d'avoir le bureau le plus jeune du département.

Ils sont 70 licenciés à fréquenter régulièrement le court de la salle omnisports et le court extérieur. La saison prochaine, l'équipe A évoluera en D2, l'équipe B en D4.

Chez les jeunes, en championnat, on retrouvera les 11-12 ans et les 13-14 ans pour les garçons et les 17-18 ans pour les filles.

Le club des Grâcieux

Mardi 11 juin, le club des Grâcieux a réuni 130 convives et mis à l'honneur les octogénaires et nonagénaires de l'année, de même que les couples ayant cinquante ans de mariage.

« Nous en avons relativement peu cette année », observe Mado Hamm, présidente. Une seule adhérente, Simone Le Bizien, est née en 1924 ; cinq ont vu le jour en 1934 : André Mahé, Yvette Richard, Yvonne Jégou, Lucienne Lozac'h, Hélène Nogré ; et un couple s'est uni en 1964, Thérèse et André Milbeau. Le maire, son épouse et neuf conseillers municipaux se sont joints à la fête.



Reprise des activités hebdomadaires mardi 26 août. Du 7 au 13 septembre, circuit touristique en baie de Somme, découverte des sites balnéaires de la côte d'Opale puis visite de la ville de Bruges, en Belgique (830 €). Inscriptions au club, le mardi. Présidé par Marie-Madeleine Hamm, le club rassemble 135 adhérents.

Le rendez-vous du mardi après-midi reste toujours très animé avec les boules, les marches, les cartes et bien d'autres jeux divers. Les animations sont toujours suivies d'une collation. Par ailleurs le club organise deux sorties annuelles. Cinq repas sont également proposés aux adhérents sans oublier la traditionnelle galette des rois.

La cotisation annuelle est de 15 €. Tél. : 02 96 44 20 93

Les vétérans Grâcieux

Les vétérans grâcieux évoluent chaque dimanche matin en match amical. Ce sont des rencontres en championnat vétérans qui ont lieu à 10 h.

Pas d'entraînement, juste le plaisir des rencontres.

Cette association est présidée par Dominique Le Bras et Sylvian Girondeau, au secrétariat.

L'association compte 25 licenciés. Une cotisation de 50 € est demandée aux joueurs.

Une participation annuelle à la Saint-Loup

Au mois de juin, pour finir la saison, les vétérans se sont réunis autour d'un barbecue afin de préparer leur participation au festival Guingampais.

Un échauffement en vue des kilos de grillades qu'ils devront servir chaque soir du festival de la Saint-Loup, du 12 au 17 août.

« Ça fait plusieurs années que nous assurons le service de restauration sur le site des spectacles et concerts, place du Vally. Ça

nous procure le budget de fonctionnement pour l'année » explique Dominique Le Bras, président.

La difficulté est de trouver suffisamment de bénévoles pour assurer les roulements. Chaque soirée mobilise une dizaine de personnes, mais le festival passant de neuf à six jours, « *ce sera moins lourd, même si les soirées démarrent plus tôt cette année* ».



Outre l'organisation des roulements, il faut aussi planifier les commandes de frites, merguez, galettes et saucisses « *Avant les départs en vacances, chacun doit savoir ce qu'il aura à faire* », justifie Dominique. L'AS vétérans compte une vingtaine de licenciés. Le championnat reprendra le 21 septembre.

Prochaine assemblée générale en septembre.

Contact : 06 50 41 11 78. Cotisation : 50 €.

Agenda des grâcieux

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : Salon de la vente à domicile
Dimanche 5 octobre : Foire à tout
Mardi 7 octobre, 18h30 : réunion publique pour la classe bilingue (ancienne salle des fêtes)
Vendredi 17 et samedi 18 octobre : Spectacle de Marie Guertzaille
Vendredi 31 octobre, samedi 1er novembre et dimanche 2 novembre : Compétition de billard.
Samedi 8 novembre : Repas et Fest-Noz du lycée Kernilien
Dimanche 9 novembre : Bal organisé par le club des Grâcieux
Mardi 11 novembre : Repas du 11 novembre
Samedi 15 novembre : Repas de l'A.S Grâces
Dimanche 23 novembre : Loto des parents d'élèves
Samedi 29 novembre : Théâtre organisé par Grâces Culture et multimédias.
Mercredi 3 décembre : Spectacle pour les enfants organisé par Grâces Culture et multimédias.
Dimanche 7 décembre : Bal organisé par la FNACA
Dimanche 14 décembre : Marché de Noël
Vendredi 19 décembre : Goûter du père Noël pour les écoles.
Dimanche 21 décembre : Bal organisé par le comité des fêtes d'Yvias.



Dans le cadre des célébrations du 500e anniversaire de la mort de la duchesse Anne de Bretagne, l'Association des Écrivains Bretons a lancé un concours de nouvelles intitulé « Anne de Bretagne au cœur du nouveau millénaire ».

Les candidats ont eu à dire comment la duchesse Anne est perçue aujourd'hui par chacun de nous. Quels échos contemporains, historiques ou imaginaires peut-on tirer de sa vie ?

En guise d'inspiration ou de révision pour ce concours, un "Tro Quiz" sur la vie de la duchesse Anne, deux fois reine de France, disponible sur le site ecrivainsbretons.org, permet en vingt questions de faire le tour

de ce destin peu ordinaire. Les nombreuses publications qui ont vu le jour dernièrement ont su aussi inspirer les nouvellistes. La remise des prix s'est tenue à Grâces, **le samedi 13 septembre à 14 h**

L'église de Grâces, financée par Anne de Bretagne lors de son passage par Guingamp au cours de son Tro Breizh de 1505, porte des inscriptions attestant de sa construction entre 1506 (au pied de la tour) et 1508 (inscription gravée sur une sablière).

L'AEB remercie le maire et son conseil municipal d'avoir accueilli cette cérémonie.

Michel Priziac,
Président de l'AEB

Véhicules anciens



**Journées du patrimoine
avec
Le calandre club d'Armor**

**Le samedi 20 septembre
Samedi après-midi :
Arrivée : 13 h, départ à 14 h,
Place de la mairie à Grâces
Circuit touristique et exposition
à Guingamp**

**18 h, Pot de l'Amitié offert
par la municipalité de Grâces.**